

Strasbourg, le 23 avril 2022

Chères Amies, Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous convier, vous et votre conjoint(e), à participer à l'Assemblée Générale de notre Association et espérons vivement votre participation.

ASSEMBLEE GENERALE ARISAL

SAMEDI 11 JUIN 2022, de 10h30 à 12h00
au restaurant « La vieille Tour » www.vieille-tour.fr
8 Rue de la Jauge, 67600 Sélestat

Cette Assemblée Générale sera suivie d'un déjeuner et d'une visite guidée

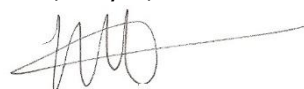
Agenda : 10h00-10h30 : Accueil des participants (Restaurant la Vieille Tour)
10h30-12h00 : Assemblée Générale de l'association
12h00-12h15 : CA de l'association (élection du bureau)
12h30-14h30 : Déjeuner au **restaurant « La vieille Tour »**, 8 Rue de la Jauge, Sélestat
15h00 : **Visite Guidée** de la **Bibliothèque Humaniste de Sélestat**
www.bibliotheque-humaniste.fr

Afin de gérer la réservation du restaurant et la logistique de l'AG, merci d'indiquer **votre participation avant le vendredi 03 JUIN 2022**

de préférence via notre site internet (rubrique événement : AG IESF Alsace / ARISAL 2022)
sinon par mail à : tresorier@arisal.org
ou à l'ARISAL, 56 boulevard d'Anvers, 67000 Strasbourg, via le bulletin d'inscription ci-joint.

Dans l'attente de vous retrouver, croyez, chères Amies, chers Amis, à mes sentiments les plus cordiaux.

La Présidente,
Céline Poloce



Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- | | |
|---|---|
| 1. Accueil des participants | 6. Budget prévisionnel 2022 |
| 2. Approbation du P.V. de l'A.G. 2021 | 7. Programme d'activités 2022 |
| 3. Rapport moral pour l'exercice 2021 | 8. Cotisations 2023 |
| 4. Rapport financier pour l'exercice 2021 | 9. Elections au Conseil d'Administration |
| 5. Rapport des Réviseurs aux Comptes | 10. Désignation des Réviseurs aux Comptes |

Bulletin d'inscription / POUVOIR - AG ARISAL du 11 juin 2022

NOM : _____ Prénom : _____

Participerait à l'Assemblée Générale **OUI NON**

Prendra part au **déjeuner** samedi midi : **OUI NON**

Menu à 27€ hors boisson. La boisson est offerte par l'IESF Alsace/ARISAL

Assistera à la **visite guidée** samedi après-midi : **OUI NON**

À la bibliothèque humaniste de Sélestat. La visite est offerte par l'IESF Alsace/ARISAL

Nombre de personnes à l'AG : _____ au déjeuner : _____ A la visite : _____

Déclarant être à jour de cotisation 2021 (condition nécessaire pour prendre part au vote)

- Est candidat(e) à un poste au Conseil d'Administration de l'ARISAL **OUI NON**
- Donne pouvoir à _____, membre de l'ARISAL, pour me représenter et voter : **OUI NON**
- Donne pouvoir à un membre de l'ARISAL présent à l'AG (sans indiquer de nom) : **OUI NON**
- Donne pouvoir au Président de l'ARISAL : **OUI NON**

Si vous donnez votre pouvoir, porter la mention « BON pour POUVOIR »

Signature :

*Un Président de Groupement, ou son représentant dûment mandaté, est porteur d'un nombre de pouvoirs égal au rapport entre le montant de la cotisation versée par le Groupement en 2019 et le montant de la cotisation individuelle, soit 60€ en 2020.
Un membre individuel peut recevoir au plus deux pouvoirs de membres individuels.*